

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : ANDRÉ COLOMER
123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

JEANNE MORAND, TRÈS ÉPUISÉE, EST TRANSPORTÉE À L'HÔPITAL où elle persiste à ne point manger

Contre l'épouvantable chose

Contre le crime affreux que le gouvernement de M. Poincaré est en train de commettre en laissant mourir de faim, ou en faisant alimenter de force, sept prisonniers politiques, le Comité de Défense Sociale proteste de toute son énergie.

Il affirme, lui aussi, son entière solidarité avec Jeanne Morand et va s'efforcer de secourir l'opinion publique en l'intéressant au sort douloureusement poignant d'une femme et de six hommes qui, en ce moment de veulerie quasi générale, donnent au monde un exemple de si beau courage.

Le Comité de Défense Sociale ne veut pas que les gouvernements de ce pays assassinent les sept détenus politiques. D'accord avec le Syndicat Unique du Bâtiment, il organise

Un Grand Meeting Aujourd'hui jeudi à 20 h. 30

GRANDE SALLE DE LA MAISON DES SYNDICATS
33, rue de la Grange-aux-Belles

Il lance un appel pressant aux travailleurs parisiens et à tous les gens de cœur, de quelque parti qu'ils soient. Il espère que les uns et les autres répondront nombreux à son invitation, et accourront.

AU SECOURS

de Jeanne Morand, de Meunier, de Lhomme, de Loréal, de Chauvin, de Doriot et de Tréand, les martyrs de la troisième république.

Les orateurs :

Pierre BESNARD Sébastien FAURE JOUVE
du C. D. S. de l'U. A. du S. U. B.

ROUSSET

du C. D. S.

CANE

du S. U. B.

LETRANGE
Avocat

vous expliqueront, camarades auditeurs, la longue suite de souffrances que dut endurer Jeanne Morand pour s'être montrée une militante convaincue et une pacifiste dans toute l'acceptation du mot durant la grande tuerie.

Et vous communiquerez avec eux quand ils vous diront toute la beauté du geste des autres grévistes de la faim.

Jusqu'où ira la cruauté de Colrat ?

Après être venu physiquement à bout d'elle, le sieur Colrat désire-t-il vaincre, aussi à sa façon, le moral de son héroïque victime ?

En un mot, va-t-il faire alimenter de force, à l'aide de la sonde cœsophagique, notre vaillante amie ?

Le médecin vit encore Jeanne Morand hier matin. Et devant les progrès du mal, il ordonna immédiatement son transfert à l'hôpital de Corbeil.

Lorsque nous entrons dans la cellule de la prisonnière, si haute par les suppôts du sabre, du goupillon et de la couronne, une « auxiliaire » lui prépare ses petits paquets, opère son déménagement. Jeanne garde faire, un sourire douloureux aux lèvres.

On devait la conduire à l'hôpital le matin, mais elle voulut, comme elle nous attendait, nous recevoir une dernière fois dans le cadre si triste de sa cellule, où presque chaque jour nous venons, depuis un mois, lui apporter l'espoir d'une imminente libération.

Notre joie est manifeste quand Jeanne nous apprend la décision du docteur.

Mais elle se charge vite de la transformer en une pauvre angoisse.

Contrairement à ce qu'annoncent les journaux aujourd'hui, je n'ai pas demandé le « faveur », d'une libération conditionnelle. J'ai prié et supplié — oh ! bien trop — le Ministre de me laisser aller soigner, et guérir s'il se peut, ma vieille mère. J'ai réclamé une suspension de peine et j'ai donné ma parole — et on devait y croire — que je me reconstituerai prisonnière au moindre appeler de mes gardes-chiourme.

On fit la sourde oreille.

Alors je commençai la grève de la faim. Je m'y suis décidée tardivement, après avoir épuisé tous les autres moyens susceptibles de toucher l'enthousiasme et le cœur de ceux dont ma liberté, provisoire ou définitive, dépend. Je m'y suis décidée après avoir bien réfléchi et calculé où cette protestation pouvait me mener. Avant de faire la grève de la faim, je m'étais arrêtée à cette idée que la mort pouvait être le couronnement de cette manifestation.

J'étais déterminée, alors, à ne point céder.

Je suis toujours dans le même état d'esprit.

A L'HÔPITAL, TOUT COMME ICI, JE NE PRENDRAI AUCUNE NOURRITURE.

— Voyons, Jeanne !

— Oh ! laissez-moi ma force pour lutter contre les autres.

Nous n'insistâmes pas. Nous connaissons notre Jeanne Morand et nous savions que nos objurgations seraient sans effet.

Elle a été transportée à l'hôpital, hier, à 15 heures.

Les grévistes de la Santé ont reçu aussi, hier matin, la visite d'un docteur de l'Administration Pénitentiaire, qui ne put que constater l'état de délabrement physique dans lequel ils se trouvaient. Meunier, surtout, lui inspira de vives inquiétudes; aussi dans la crainte de le voir succomber en prison, il déclara prendre des mesures pour le faire hospitaliser à Cochin, ainsi que Chauvin et Loréal, les plus mal en point parmi les quatre autres.

Il faut que la lumière se fasse. Il faut que M. Marlier éteigne le grand jour ses répugnantes cuisines policières. Il faut que dise comment il a machiné l'assassinat du petit terroriste inconnu.

Il faut un aveu.

Et nous finirons bien par l'obtenir !

Georges VIDAL.



ABONNEMENTS

POUR LA FRANCE	POUR L'EXTRÉMIUM
Un an..... 72 fr.	Up an. 112 fr.
Six mois 36 fr.	Six mois 56 fr.
Trois mois 18 fr.	Trois mois 28 fr.
Chèque postal Ferland 586-55	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

L'AFFAIRE PHILIPPE DAUDET

Comment on assassine un anarchiste

L'opinion publique s'émeut

Le Procès de la Police commence

M. Léon Daudet donnait, hier, à son article « Mensonges de l'assassin Marlier », une conclusion que nous approuvons pleinement.

« SI L'ON ME DEMANDAIT QUI VAUT LE MIEUX, DE MARLIER DE LANNE, OU DE SOLEILLAND, JE REPONDRAIS HARDIMENT : « SOLEILLAND QUI, DU MOINS, OPERAIT LUI-MÊME. »

C'est un éclair de ce bon sens vigoureux qui animait jadis l'écrivain du « Voyage de Shakespeare ». Mais la folie politique ne peut pas permettre au député de Paris de se contenter de la peau d'un policier assassin, il faut qu'il en profite pour tenter d'avoir en outre celle de quelques-uns de ses ennemis politiques. Et comme, depuis l'attentat de Germaine Berton, il nous considérons comme ses pires adversaires, le voilà acharné à convaincre ses lecteurs de la complicité des anarchistes du Libertaire avec les assassins de la Sûreté Générale. Et c'est ainsi qu'il peut dire sans sourciller :

« J'accuse Marlier, directeur de la Sûreté générale, et les deux confrères généraux Lannes et Delange. Je les accuse formellement d'avoir fait tuer, sciemment, mon fils Philippe Daudet, âgé de quatorze ans et demi, avec la complicité des indicateurs policiers du Libertaire et du mouvement Le Flautier, en le faisant passer pour un anarchiste dangereux, décidé à commettre un attentat. »

La même haine politique pousse contre nous les bolcheviks qui, dans *l'Humanité*, reproduisent sans aucun commentaire cette infamie de l'*Action Française*.

Et enfin, voici qui surgissait, hier soir, par l'intermédiaire de la *Liberté*, organe officieux du quai des Orfèvres, « une nouvelle version »...

« Aussi croyons-nous devoir jeter dans le débat, aujourd'hui ouvert, cette nouvelle version du drame, dont nous laissons, bien entendu, l'entièreté de responsabilité à la personne de laquelle nous la tenons, mêlée indirectement par ses fonctions à l'enquête judiciaire en cours :

Mais, dans le visiteur du librairie-moucharab Le Flautier, ils n'ont vu qu'un jeune anarchiste décidé, désireux de faire un attentat et prêt à vendre cherement sa vie. Ils ont cru avoir affaire à un « quelconque » Bonomini. D'où le crime. Puis ils se sont aperçus de l'énorme méprise. D'où la mise en scène.

S'il s'était agi d'un petit anarchiste inconnu, d'un petit Bonomini, comme le disais plus haut, M. Léon Daudet aurait trouvé toutes les excuses à l'assassinat. « Il faut que la Société se défende », aurait-il dit. Mais voilà, il s'est trouvé que le petit anarchiste était son fils et qu'il y avait là un merveilleux terrain politique à exploiter. Et M. Léon Daudet qui, autrement, aurait célébré en M. Marlier un hardi « défenseur de l'ordre », a immédiatement traité ce dernier d'assassin.

Mais pour nous qui n'entrons pas dans toutes ces petites combinaisons, l'histoire est autre. Peu nous importe la personnalité de l'assassin. Nous ne voyons qu'une seule chose : c'est qu'un jeune anarchiste a été froidement tué par des policiers. Et cela, nous ne pourrons pas le supporter.

Il faut que la lumière se fasse. Il faut que M. Marlier éteigne le grand jour ses répugnantes cuisines policières. Il faut que dise comment il a machiné l'assassinat du petit terroriste inconnu.

Il faut un aveu.

Et nous finirons bien par l'obtenir !

Georges VIDAL.

La suite est facile à deviner. Philippe Daudet,

invité à revenir chez Le Flautier, tombe dans le guet-apens policier tendu par les libertaires. Le jeune homme découvert s'affole : il veut fuir, il est abattu finalement d'un coup de feu. Pourquoi cette précipitation de la part des inspecteurs ? Parce que, en langage policier, le mot « armé », quand il s'agit d'un malfaiteur, justifie l'état de légitime défense.

Où M. Daudet se trompe, — du moins c'est mon avis, — c'est quand il affirme que la Sûreté générale savait qu'elle avait affaire à Philippe Daudet. Je pense, au contraire, que les libertaires avaient intérêt à cacher le nom de leur victime jusqu'à sa mort. Et je crois que c'est précisément lorsque la direction de la Sûreté générale connaît l'identité du défunt qu'on voulut écouler l'affaire, par crainte du scandale, et qu'on inventa la fable du suicide. La police avait été jouée par les libertaires ; elle ne voulut pas l'avouer. Mais on ne pourra plus longtemps cacher la vérité. C'est une affaire de jours, d'heures, peut-être !

« Il faut reconnaître que cette hypothèse est très troublante », conclut *la Liberté*.

Oh ! oh ! voilà qui devient significatif. Il faut vraiment que le torchon brûle : la Sûreté générale pour qu'on fasse insinuer par la « presse amie » de telles « versions »... Sur le point d'être pris les matins dans le sang du petit Philippe, ces policiers de Poincaré, Lannes, Marlier et Cie, cherchent *a priori* une justification de leur crime, une excuse qui puisse atténuer leur farouche rancœur de leurs accusateurs d'*Action Française*, et en faire retomber la responsabilité sur ces « pelés, ces gauches, d'où nous vient tout le » : les Anarchistes !

Et, tandis qu'un des nôtres, un petit compagnon de quinze ans, qui avait projeté de manifester sa révolte par un geste de violence individuelle, est tombé dans un traquenard de police, frappé lâchement comme seulement on sait le faire « co-pains », voilà qu'on voudrait rendre les propres frères en idéal et en misère de la victime responsables de cet assassinat, voilà qu'on voudrait rejeter sur : « les échaboussures de cette curée chaude », parce que l'on s'est aperçu, arrêté coup, que cet anarchiste était le fils de Léon Daudet !

Dans *l'Événement*, M. Ch. Legendre précise admirablement la question. Il la pose à son point véritable, le seul auquel puissent se rapporter les hommes soucieux d'exactitude dans l'observation des faits et d'exactitude dans le jugement des actes sociaux. Il dit :

Un fait est certain désormais que signalaient Pierre Bertrand dans *Le Quotidien*, c'est que, même la thèse du suicide de petit Daudet étant admise, la responsabilité de la police semble gravement engagée.

Sortons, en effet, de cette affaire, cette grande affaire, de l'atmosphère politique qui l'environne et peut nous empêcher de la fixer clairement : mettez à la place de Daudet, n'importe quel père de famille. Ne s'étonnera-t-il pas de la soudaineté du drame qui vient endeuiller son foyer pour qu'il ait fallu douze policiers armés pour arrêter un enfant que l'on trouve mort dans un placard, et que les hommes en armes déclareront n'avoir pas vu sortir d'une maison dont ils gardaient toutes les issues ? Car, enfin, voilà le scénario dans sa tragique raccombre !

Oui, voilà bien toute l'affaire : il s'agit de savoir si l'on va tolérer que, sur un simple récit d'indicateur policier qui aura recueilli, plus ou moins exactement, les propos d'un jeune homme sur CE QU'IL A L'INTENTION DE FAIRE, un chef de la Sûreté s'arrogue le droit, sous prétexte que ce gosse est anarchiste, de le juger, de le condamner à mort et de le faire exécuter immédiatement, sans autre forme de procès, dans la boutique d'un de ses moucharabs ?

La question est posée. Aux hommes de cœur, aux consciences droites, aux esprits loyaux d'y répondre.

L'affaire Philippe Daudet c'est tout le procès de la police politique qui s'ouvre dans ce pays.

La Ligue des Droits de l'Homme, elle aussi, s'est émue à ce sujet. Voir, en dernière heure, à la troisième page, sa résolution contre les rapports scandaleux de police dans l'affaire Philippe Daudet.

POINTS DE REPÈRE

Du bien et du mal.

Pour comprendre l'évolution de la morale grecque ou sociale, il est indispensable de se souvenir que le bien est synonyme de « permis » et le mal de « défendu ». Un tel — raconte la Bible — « fit ce qui est mal aux yeux de l'Eternel », et cette phrase se retrouve stéréotypée en de nombreux passages des livres sacrés des Juifs, qui sont aussi ceux des chrétiens ; il faut traduire : Un tel ce qui était défendu par la loi religieuse et morale telle qu'elle était établie pour les intérêts de la théocratie israélite... Dans tous les temps et dans tous les grands troupeaux humains, on a toujours appelé « mal » l'ensemble des actes interdits par la convention, écrite ou non, convention variant selon les époques ou les latitudes. C'est ainsi qu'il est mal de s'approprier la propriété de celui qui possède plus qu'il n'en a besoin, pour subvenir à ses nécessités — qu'il est mal de tourner en dérision l'idée de Dieu ou ses prêtres — qu'il est mal de nier la patrie, d'entretenir des relations sexuelles avec un consanguin très proche. Comme la défense toute seule ne suffit pas, la convention non écrite se cristallise en loi dont la fonction est de réprimer.

**

Je reconnais tout de suite que l'apparition d'une différence entre le bien et le mal — le permis et le défendu — marque une étape dans le développement de l'intelligence des collectivités. A l'origine, cette différence ne pouvait être que sociale, l'individu ne possédait pas assez d'acquis héritéitaire personnel, assez d'expérience mentale particulière pour se passer de l'acquis et de l'expérience, du contrôle du groupe.

**

Il est compréhensible que le bien et le mal aient été décrétés d'abord d'essence religieuse. Durant toute la période présocratique, la religion fut à nos ancêtres ce que nous sommes à la science. Les hommes les plus savants d'alors ne concevaient qu'une explication extra-naturelle des phénomènes qu'ils ne comprenaient pas. La coutume religieuse a précédé naturellement la coutume civile.

**

Tout surprenant que cela nous puisse paraître, à nous, *a posteriori*, vivre dans l'ignorance du bien et du mal conventionnels est un signe d'inintelligence chez le primitif. Ce n'est pas du tout parce qu'il est près de la nature que le primitif ignore le permis et le défendu — ce n'est pas du tout parce qu'il est « amoral » — c'est tout bonnement parce qu'il ne raisonne ni ne réfléchit...

**

Au contraire, l'humain actuel qui se place individuellement en marge du bien et du mal, qui se situe personnellement par delà le permis et le défendu, en est au stade supérieur de l'évolution de la personnalité humaine. Il a étudié l'essence de la conception du bien et du mal social ; il s'est demandé ce qui restait du permis et du défendu une fois dépouillés de leurs oripeaux. S'il préfère avoir comme guide l'instinct plutôt que la raison, c'est à la suite de comparaisons et de jugements soigneusement élaborés. S'il donne le pas au raisonnement sur le sentiment ou au sentiment sur le raisonnement, c'est délibérément, sûrement, après avoir sondé son tempérament. Il s'est séparé du troupeau traditionnel, de l'agglomération conventionnelle, parce qu'il a considéré, l'ayant pesé et expérimenté, que la tradition et la convention étaient des entraves à son épaulement ; autrement dit, il n'est « amoral » qu'après s'être demandé ce que valait « la morale » par rapport à l'individu. Il y a loin de cet hors-moralité-là au primitif à peine différencié d'un ancêtre au cerveau encore embrumé, incapable d'opposer son déterminisme personnel au déterminisme ambiante et écrasant.

De l'Art et du corps humain.

Faire du dessin, de la peinture, de la sculpture sans connaître l'anatomie du corps humain, c'est bâtir une maison sans employer le fil à plomb. Il est nécessaire que, sous les plis de la draperie, on devine des membres, de la chair, la saillie des muscles, si on ne veut pas créer des êtres de rêve ou hors nature. Sinon, l'art n'est plus vie ni vérité : il n'est plus que fantasmagorie. Si déformées que soient les parties du corps recouvertes par les vêtements, elles sont de la chair, silonnées par les veines, enveloppant les os. Tout cela doit se sentir, se pressentir dans un tableau, dans une statue. C'est un corps que représente l'artiste, non pas un bloc de coton, de laine ou de je ne sais quelle matière confectionnée dont émergent une tête et des extrémités de membres.

**

Il est un peu hasardeux d'affirmer que le vêtement contemporain — paletot et pantalon, jupe et corsage — rentre pour une très grande partie dans la déformation du corps humain. Il est tout aussi hasardeux d'affirmer que tant que l'on a porté une tuniques, une toge ou un peplos, le corps ne s'est pas déformé. J'aurais bien voulu voir les corps des esclaves athéniens ou ceux des flotes lacédémoniennes. Je crois qu'ils pouvaient, en fait de déformations, rivaliser avec le corps du mineur ou celui de l'ouvrière de fabrique contemporaines.

D'ailleurs, par les découvertes faites au cours de maintes fouilles, nous savons que les élégantes compatriotes des Hélène, des Sapho, des Aspasie se servaient de corsets et d'ingrédients destinés à réparer des ans l'irréparable outrage. Les femmes grecques qui avaient allaité plusieurs enfants ne devaient plus posséder la fermeté de contours qui caractérisait la Vénus de Milo !

**

Si l'on admet que l'art signifie vie et vérité, on aboutit à cette conséquence qu'à moins d'être des menteurs, les artistes devraient représenter le corps humain tel qu'il est, avec les déformations qu'il subit du fait de la déformation professionnelle, de l'existence vécue dans les cités surpeuplées, dans les taudis désolés, dans la misère. Pourquoi dissimuler les tares corporelles, fruit de la civilisation industrielle que nous subissons ? Pourquoi ne représenter toujours que des athlètes ou des oisifs ?

**

A entendre certains admirateurs de l'art antique, la contemplation du « nu » grec (pour ne citer que celui-là) n'éveille qu'un sentiment absolument « pur ». Tandis qu'on ne pourrait jeter les yeux sur une représentation contemporaine du nu sans qu'il se produise une excitation d'ordre sexuel. Eh bien, il est infinité probable que le nombré vaissablement élevé de beaux corps qu'on rencontrait chez les anciens — chez ceux qui n'étaient pas des manœuvres — résultait de la suggestion sexuelle qu'exerçait sur la population le grand nombre de statues représentant des êtres nus ou dont le voile laissait deviner les formes. Il y avait une provocation constante à la génération... Toute la mythologie grecque est là pour montrer que la pureté d'esprit des anciens Hellènes est un mythe. Les Grecs étaient passionnés pour la forme. Etant passionnés pour la forme, ils ne pouvaient être que des sensuels.

**

Les artistes florentins pensaient que le visage est le miroir de l'âme, les artistes grecs pensaient que c'est le corps tout entier. Voilà ce qui explique la différence qu'on ne peut s'empêcher de remarquer entre les représentations du corps humain qu'ils nous ont léguées. Le paganisme était tout sensibilité et sensualité. Les Florentins avaient derrière eux les siècles moyenâgeux et leur christianisme prêchant le mépris du corps et le renoncement aux vibrations des sens. On se rappelle pas assez que la Renaissance n'a aperçu le paganisme et conçu l'art antique qu'à travers le voile de l'héritage chrétien — quatorze ou quinze fois séculaire. Et de cette héritage, en art comme nous en sommes encore dépendants !

De l'inspiration poétique.

Jamais aucune poésie, la mieux confectionnée qui soit ne vaut le poème — mal bâti peut-être — où le poète raconte, comme il le sent, comme il l'a ressentie, un moment de son existence qui l'a impressionné si fortement ou frappé si vivement qu'il éprouve le besoin de l'exterioriser. C'est cette nécessité impérieuse de laisser s'écouler « au dehors », par la voie de la plume ou du chant, ce qui s'accumule « au dedans » qui constitue l'inspiration ou l'impulsion. Je ne prétends pas ici que tout le monde éprouve ce besoin irrésistible d'exterioriser ses impressions, ses émotions, ses sensations — voire ses opinions ; je suis au contraire d'avis que ceux qui connaissent ou ont connu cette nécessité ou ce besoin sont en nombre fort restreint ; beaucoup même qui en écrivent ou en parlent n'y ont jamais rien compris — mais c'est là une digression et je reviens à mon sujet. Donc, je ne crois pas qu'il soit possible d'évoquer chez autrui la bonté plus ou moins profondément en sevrant des heures de jouissance et de souffrance qui l'ont pour un peu de temps arraché au terre-à-terre quotidien — sans avoir expérimenté soi-même les joies, les douleurs, les espérances, les aspirations qu'on décrit.

Sans doute, on peut placer sur les lèvres d'un personnage fictif le récit du moment de bonheur qui vous a ravi, les instants de désespoir qui vous ont torturé. Sans doute, on peut faire exprimer à un être imaginaire de pied en cap les espérances qui, à certaines périodes de votre vie, ont précipité la circulation de votre sang, les perspectives qui ont surexcité votre activité cérébrale. Mais c'est votre expérience que, sous un masque emprunté, vous exposez, vous livrez à ceux dont le tempérament vibre à l'unisson de votre.

Je n'ignore pas qu'on me reprochera d'ériger en système l'autobiographisme, peu importe. Prenez garde de ne pas confondre l'artificiel avec l'art et de prendre une perroque pour une chevelure naturelle. Quiconque fait métier d'exprimer ou de chanter ce qu'il n'éprouve, ne sent, ne pense — celui-là, selon moi, aucun titre au qualificatif d'artiste ou même d'artisan intellectuel ; il est tout au plus un manœuvre, une façon de marionnette.

E. ARMAND.

Feuillets épars

La patience du peuple confine à la passivité. Pourtant, ses maîtres, comme à plaisir, multiplient à son égard les provocations insolentes et ses exploiteurs le pressurent toujours davantage. Le jeu combiné des uns et des autres ajoute chaque jour un peu plus au fardeau déjà pesant de son asservissement.

L'actualité quotidienne fait se succéder les démonstrations d'injustices révoltantes et d'inégalités flagrantes. Entre tant d'autres, deux faits, au hasard.

Récemment, lors du vote des impôts nouveaux, la Chambre décidaient, avec une tranquille désinvolture, que l'impôt sur les salaires subrait la majoration de 20 % et que l'impôt extraordinaire sur les bénéfices de guerre serait dispensé de cette augmentation.

Ceux qui paient — ou qui oublient impunément de payer — l'impôt sur les bénéfices de guerre ont applaudi bruyamment. Ceux qui paient l'impôt « inique » aggravé n'ont pas bronché. Ils se contenteront de « décaisser », ce qui est une façon nouvelle et élégante d'« encaisser ».

Plus près de nous, ces tout derniers jours, le taux de la majoration des tarifs de chemins de fer a été fixé ainsi : 1^{re} classe, 50 % ; 2^e classe 48 % ; 3^e classe, 47 %. Bravo ! Voilà, au moins, une échelle égalitaire : le riche déboursera plus que le pauvre. Ouais ! c'est la belle face de la médaille. Voyons l'envers : les abonnements ouvriers seront majorés de 64 %.

C'est élloquent et catégorique. L'élegant voyageur partant villégiature sur la Côte d'Azur sera, proportionnellement, moins frappé par l'augmentation que l'ouvrier allant matin et soir à son travail. C'est d'une astuce invraisemblable.

En des temps moins veules, ces petites iniquités accumulées avec ostentation soulèveraient des clamours de protestations. Au lieu de cela, on n'entend, comme dit l'autre, une astuce invraisemblable.

Un silence par trop impressionnant, même. Serait-il annonciateur du grand tumulte... — Marcel TOUZON.

Les premiers effets des deux décimes

La Chambre des députés a adopté les projets financiers du gouvernement, qui seront sans aucun doute acceptés par le Sénat, et avant même que la loi soit approuvée, nous en ressentons les bienfaisants effets.

Il est vrai que nous avons un dictateur aux vivres, un ministre de l'agriculture et une pléiade de fonctionnaires qui vont prendre des nouvelles mesures, aussi inefficaces que les précédentes ; mais l'annonce que quelque chose sera tenté, va mettre les brouyants, les plus animés, ils ne se font entre eux le moindre mal. C'est toujours au populo qui, s'il a le droit de les choisir, a aussi le devoir de les payer, fait toujours les frais de ces fêtes oratoires et gestuelles, et solde la note chez le perceleur.

Tant est grande la bêtise humaine ! Pourtant aujourd'hui, il doit se livrer un combat d'importance dont certainement mon ami *l'Antiparlementaire* ne perdra pas un détail.

M. Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme, et du Citoyen, et qui est un vieillard dont je ne veux contester ni le bon cœur ni l'esprit de justice, mais qui me semble rempli d'illusions, va, disent les journaux, interpeller le gouvernement sur la question des rapports de police. Léon Daudet, comme tous ceux qui manifestent publiquement une opinion quelconque, a son dossier à la police politique. Dans ce dossier, comme dans tous les autres, sont collectionnées une certaine quantité de rapports émanant d'illustres inconnus, de dénonciateurs plus ou moins apprêtés, qui suppléent souvent au manque de renseignements vérifiables par le produit de leur imagination.

On peut facilement se faire une idée du genre de ragots qui peuvent être ainsi anassés, quand on réfléchit à la tristesse de leurs auteurs. Cailloux, Malvy furent d'illustres victimes de ces procès honteux. Ils n'en sont pas, je me hâte de le dire, les plus malheureux.

Et je dois ajouter en passant que Léon Daudet s'en servait avec plaisir, et trouvait alors cela très bien. A défaut de preuves plus évidentes, il réclamait quotidiennement, en se basant sur ces ragots de concierges ou de cuisinières, le pôle, le bagne pour tous ceux qui se faisaient de la défense nationale ou de la défense de l'individu, tout simplement, une idée différente de la sienne.

Demandez à Goldsky ce qu'il en pense ! Nous sommes certainement, nous autres Anarchistes, ceux qui avons le plus à souffrir de ces rapports anonymes, dont nos dossier doivent être combles. C'est que nous sommes les seuls qui voulons réellement supprimer l'état de choses criminel. Il est naturel que les gouvernements actuels, comme ceux qui les remplaceront, continuent à soudoyer dans nos rangs des individus chargés de surveiller nos faits et gestes.

Il est facile à chaque nouveau procès de s'en apercevoir.

Tous les gouvernements sont amenés, par leur fonction, à faire surveiller leurs ennemis, leurs amis... qui peuvent renouer.

Et comme il n'est quasiment possible pour la police officielle de s'immiscer dans toutes les organisations, tous les partis, elle entretiendra fatidiquement dans les divers groupes des mouchards, et sera état de leurs « renseignements » anonymes. Que ce soit la Tcheka de Moscou, la Sûreté générale de la République ou du Roy, c'est le même blot, comme dirait le graff.

M. F. Buisson qui, malgré son âge, a été traité comme du poison pourri par les charmants gentilshommes purgés, parfois purgés, de la rue de Rome, et qui sur l'ordre de Maurras — qui lui non plus n'opère pas lui-même — failait être pour le moins badigeonné, fait un beau geste en s'indignant, au nom de la justice, contre le procès qui a consisté à verser dans le dossier de l'affaire Léon Daudet, des rapports dont je n'ai pas pu refuser, au nom de la guerre, le repas du malheureux chômeur, ne peut plus apparaître que sur la table du bourgeois bedonnant.

Il est curieux de remarquer la placidité avec laquelle la ménagère accueille cette ascension formidable du prix de la vie. En quelques jours, la pomme de terre, qui était jusqu'à présent le plat prolétarien, a monté de 0 fr. 45 à 0 fr. 70 la livre, un chou représente une demi-heure de travail d'un ouvrier bien payé ; quant au fromage il n'est même pas utile d'en causer.

La « côtelette de bœuf » qui faisait avant la guerre, le repas du malheureux chômeur, ne peut plus apparaître que sur la table du bourgeois bedonnant.

Faites des gosses, clame-t-on à tous les échos et la mère de famille qui est obligée de restreindre les besoins de ses enfants ne se révolte pas contre cette « grève de la faim » imposée à toute une population dont les premières victimes sont les petits qui ne peuvent pas, cependant, être rendus responsables de la crise économique dont nous souffrons.

N'y a-t-il rien à faire ? Allons-nous d'échelon en échelon, nous trouver dans une situation identique à celle du peuple allemand ou du peuple russe ? Nous ne voulons pas prophétiser, mais devant l'inaction du peuple, il est à craindre que rien ne vienne arrêter la prétention de tous les mercantils, de tous les spéculateurs, qui élaborent des fortunes sur la misère des masses.

Dans le domaine politique rien à espérer. Nous avons assisté au travail des Chambres, qui, comme de bien entendu, se sont mis du côté des puissants. Alors ?

Alors ? Les seuls moyens sont entre les mains du prolétariat. C'est dans son action continue que l'on peut trouver une amélioration sensible à son sort.

Tant que la division régnera dans les organisations ouvrières, il n'y aura rien à faire. Le capitalisme profite de nos erreurs répétées et oppose son bloc compact à nos forces disséminées.

En dehors de la politique, mais puisamment unis sur le terrain économique nous pouvons sortir victorieux d'une lutte contre la vie chère, en exigeant un salaire plus en rapport avec les nécessités journalières. Là est le salut. Si nous ne savons pas défendre notre existence, si nous restons impassibles devant les affameurs, nous serons submergés et l'avenir même du prolétariat sera menacé pour de longues années. Le peuple voit-il le danger ? Se rend-il compte que demain il sera trop tard et les hommes qui ont accepté la responsabilité de conduire le prolétariat organisé, ne sentent pas que la ruine est l'aboutissement de toute la politique ridiculue qui s'est faite au sein des associations ouvrières ?

Il est temps encore de prendre d'énergiques dispositions pour enrayer la débâcle.

Mais il ne faut plus attendre, demain il sera trop tard.

J. CHAZOFF.

AUX HASARDS DU CHEMIN

Propos d'un Paria

Aujourd'hui la Chambre se remet au travail. Cela veut dire que ces messieurs les députés vont recommencer, pour la grande joie de la galerie, à s'invectiver à gueule que veux-tu, et à se lancer épouvantablement dans les bras des huissiers. Il faut reconnaître que dans leurs jeux les plus brouyants, les plus animés, ils ne se font entre eux le moindre mal. C'est toujours au populo qui, s'il a le droit de les choisir, a aussi le devoir de les payer, fait toujours les frais de ces fêtes oratoires et gestuelles, et solde la note chez le perceleur.

Tant est grande la bêtise humaine !

Pourtant aujourd'hui, il doit se livrer un combat d'importance dont certainement mon ami *l'Antiparlementaire* ne perdra pas un détail.

M. Ferdinand Buisson, président de la

travers le monde, et nous comprenons très bien que les voyages forment la jeunesse. Mais enfin M. Albert Thomas est, il nous semble, un homme formé, et les prolétaires qui le soutiennent à la C. G. T. feraient bien, à notre avis, de payer au président du Bureau du Travail un fauteuil à Genève, en attendant de lui offrir une chaise percée.

La Vie des Lettres

L'œuvre de Maurice Barrès

La revue *Feuilles au vent* me reproche d'avoir quelque peu molesté son collaborateur M. P. de Cardonne, et de m'être à improvisé

A travers le Monde

CE QUI SE PASSE

Le Reichstag avait accordé les pleins pouvoirs au gouvernement allemand, et le voilà aujourd'hui menacé de dissolution parce qu'il prétend que le gouvernement n'a pas usé mais abusé de la confiance de la Chambre. L'Intran, qui semble défendre la thèse soutenue par les socialistes et les nationalistes allemands, oublie simplement, qu'en ses propres colonnes, l'on blâmait chaque jour ceux qui s'opposaient à ce que les décrets-lois, chers à Poincaré, soient appliqués en France. Mais ne cherchons pas à comprendre.

Le chancelier allemand, M. Marx, menace donc la Chambre de la dissoudre s'il n'obtient pas une majorité. Nous saurons, avant peu, sous quelques jours certainement, si la Chambre allemande, aussi servile que celle de France, suivra aveuglément le premier ministre, pour éviter une crise ministérielle.

Pendant que se débat le gouvernement, se déroule, à Munich, la comédie du jugement de Ludendorff et de Hitler, accusés de haute trahison. Nous n'ignorons pas que ceux qui dirigent actuellement l'Empire allemand n'hésitent pas, si l'intérêt politique l'exige, à faire condamner les deux accusés, comme certains gouvernements français firent condamner des hommes politiques en vue qui gênaient leur petite cuisine ministérielle, mais il ne faut pas s'attacher à des peines très élevées. Ce qui est probable, c'est que l'on interdira aux condamnés de se mêler à la politique d'une façon active, et on les obligera à s'exiler pendant une certaine période.

Mais des troubles nouveaux peuvent survenir à la suite des débats en cours.

En tous cas, le prolétariat n'a pas à prendre position dans cette affaire politique, car le triomphe ou la déchéance de Ludendorff n'apportera aucune amélioration à sa pénible situation.

Sur le terrain économique, la grève qui durait depuis six semaines dans l'industrie du textile de la région de Barmen, a pris fin, mais la grève continue dans les mines de lignite du bassin de Cologne. Les syndicats chrétiens, qui désouvent cependant l'augmentation de la journée de travail, qui est cause du conflit, se sont détachés des syndicats libres, qui, seuls, continuent la lutte. Les ouvriers, devant cette attitude des travailleurs adhérents aux organisations chrétiennes, seront probablement obligés de reprendre le travail sans avoir obtenu satisfaction.

De Bulgarie, rien ne permet de croire que les bruits de révolution étaient fondés. Aucun fait précis n'est parvenu à cet effet aux agences, et, dans le cas contraire, rien n'a été livré à la presse.

Rien de spécial en Angleterre, où le gouvernement se maintient par une majorité tantôt libérale, tantôt conservatrice. Le bruit court que l'Angleterre s'apprête à accorder de gros crédits à la Russie pour lui permettre de se relever, à la condition, pourtant, que toutes les commandes soient faites en Angleterre pour remédier au chômage.

En France, la Chambre recommencera à siéger aujourd'hui, après cinq jours de repos.

L'on discutera demain de la politique intérieure du gouvernement, ce qui provoquera probablement des violents incidents, car c'est M. Mandel qui conduira le chahut.

La Bourse du Commerce, qui avait été fermée par ordre du préfet de police, a, de nouveau, ouvert ses portes, et il n'est pas besoin d'être bien fort pour constater que la mesure préfectorale, de fermeture ou d'ouverture, n'a pas empêché le cours de la vie d'augmenter d'une façon scandaleuse.

Mais, puisque le peuple ne dit rien, c'est qu'il est satisfait ? Ça n'a qu'à continuer, et nous verrons bien où cela nous mènera.

J. C.

ESPAGNE

LE FROID ET LA NEIGE

Barcelone, 27 février. — La neige est tombée en abondance pendant toute la matinée sur une grande partie de la région catalane. A Barcelone, la couche atteint de dix-huit à vingt centimètres. Le service de tramways est arrêté. Les communications téléphoniques et télégraphiques avec toute l'Espagne sont interrompues.

RUSSIE

LA BASTILLE DE SOUZDAL

Les bolcheviks avaient causé depuis longtemps de Souzdal. Bien des fois les imbéciles du Comité Exécutif des Soviets et les procureurs « bien intentionnés » avaient parlé d'un endroit de détention spécial pour les socialistes à Moscou ou aux environs. A présent cet Eden existe. Les cachots de l'ancienne prison de Souzdal, où s'est éteint le décentrisme Shakhovskoi, où les « doukhobors » et les baptistes mourraient pour leur foi, la prison dépeinte en son temps par Hertzen regorge de socialistes. Ce nouvel Eden socialiste est tel que d'après les dires des détenus eux-mêmes, la fameuse « prison intérieure » de la Tchéka à Moscou leur paraît être un lieu de délices.

Le régime qui y fait loi est celui de l'isolement complète. De même qu'à la Tchéka, les détenus sont conduits deux fois par jour aux cabinets, sous l'œil des gardes-chiourne. De même qu'à la Tchéka, les gardiens apparaissent à tout moment au judas et clament : « Silence ! » Ni livres ni journaux. Il est sévèrement défendu de communiquer d'une cellule à l'autre. On ne songe même, pas à des promenades en commun. La prison, inhabitable depuis longtemps, est humide. Point de lumière électrique. On donne un lumignon à pétrole par cellule. Les vasistas grillagés donnent sur un mur. On ne voit pas eux ni la terre ni le ciel.

En plein midi, les cellules sont plongées dans une demi-obscurité. Le personnel administratif est servilement soumis aux ordres émanant de Moscou et ne peut se déclarer à faire un pas sans l'autorisation de la Tchéka. Cette terreur aveugle va si loin que lorsqu'un beau jour la disproportion entre les tabourets trop hauts et les tables

trop basses se trouva être démesurée, le commandant de la prison déclara ne pas avoir le droit de faire raccourcir les esca-beaux sans autorisation expresse de Moscou.

La correspondance des détenus se fait conformément aux règles existantes naguère à Schlusselbourg. Toutes les lettres adressées aux détenus ou écrits par eux sont remises à la Tchéka de Moscou, où elles sont examinées par une certaine Mme Andreeva. Il en est de même pour les livres.

Les entrevues accordées aux détenus avec leurs parents sont aggravées par toutes sortes de mesures exclusivement rigoureuses et ne doivent pas dépasser une heure par semaine.

Il y a tout lieu de croire que très prochainement des conflits particulièrement graves se dérouleront à Souzdal.

ANGLETERRE

FIN DE LA GREVE DES ARRIMEURS

Londres, 27 février. — Les membres du Syndicat des arrimeurs ont décidé à l'unanimité de terminer la grève. Le travail sera repris demain matin.

CREDITS ANGLAIS A LA RUSSIE

Londres, 27 février. — Plusieurs journaux disent que le gouvernement envisage l'octroi d'importants crédits à la Russie pour que de grands travaux de reconstruction puissent être entrepris dans ce pays. Une des conditions de cet emprunt serait que toutes les commandes devront être placées en Angleterre afin de remédier au chômage.

INDES

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Lahore, 26 février. — Au cours d'un déraillement qui s'est produit il y a trois jours sur un viaduc du chemin de fer du Nord-Ouest, trois employés ont été tués ; onze ont été blessés ; 29 wagons de marchandises ont été détruits et le viaduc a eu deux arches brisées.

L'accident s'est produit entre Amherst et Fundakil. La plupart des victimes sont des employés de la voie.

BELGIQUE

UNE CRISE MINISTERIELLE

Après le vote de divers projets de loi, le projet approuvant la convention douanière franco-belge est soumis au vote. Un silence complet s'est établi aussitôt dans la salle. A mesure que les votes sont émis, on sent que le gouvernement va être mis en minorité.

M. Hubin (socialiste) s'écrie : « Il y a un mort dans la maison. »

Le résultat, lorsqu'il est proclamé, ne cause pas aucune surprise, 96 membres ont répondu non, alors que 79 seulement répondent oui. Il y a eu sept abstentions.

M. Van Remoeret s'écrie : « Dissolution ! »

Ce cri reste sans écho.

M. Theunis se lève pour faire une déclaration, mais les acclamations qui partent des bancs libéraux et catholiques l'empêchent de parler. Quand un silence relatif s'est rétabli, M. Theunis dit d'une voix forte : « Le gouvernement ayant posé la question de confiance se retire pour porter sa démission au roi. »

M. Theunis, suivi des autres ministres, quitte la salle.

Le président, M. Brunet, lève alors la séance.

Voilà un des collaborateurs de M. Poincaré mis en échec. La politique extérieure du président du Conseil français en ressentira le choc. A qui le tour à présent à prendre l'assiette au beurre en Belgique ?

Le successeur de M. Theunis regardera peut-être à deux fois à suivre la France dans sa politique ridicule, qui consiste à ruiner l'Allemagne, et qui, par contre-coup, menace de mettre à nouveau l'Europe à feu et à sang.

ÉTATS-UNIS

LE SCANDALE DES PETROLES

Londres, 27 février. — On mandate de Washington à l'Agence Reuter :

La commission d'enquête du Sénat au sujet du scandale des pétroles de California a reçu communication des dossiers définitifs qui tendraient à montrer que certains membres du personnel de la Maison Elanche ont trempé dans le scandale des pétroles.

CUBA

SIKI GRAVEMENT MALADE

La Havane, 27 février. — Le médecin du boxeur Siki annonce que celui-ci est atteint de pneumonie et que son état est grave.

ITALIE

ILS N'ONT PAS OSÉ

Rome, 27 février. — L'Agence Stefani publie la note suivante :

« Le bruit a couru hier à l'étranger qu'à la suite de l'attentat commis contre M. Bonserzini, quelques groupes fascistes seraient partis de Rome et de Milan pour Paris, en vue d'exercer des représailles contre les éléments subversifs italiens résistant à Paris. La secrétairie générale des faiseaux de l'étranger dément catégoriquement cette nouvelle, qu'il dit être absolument dénuée de fondement. »

Faux départ ! Léon Daudet doit regretter cette partie remise.

LES 5 FRANCS

du "Libertaire"

Vous avez huit jours,

amis Lecteurs, pour

verser votre thune au

quotidien

Mais n'attendez

pas la dernière

limite

pour l'envoyer

Le mouvement gréviste

CHEZ CITROËN

Les grévistes, toujours aussi nombreux, se sont réunis hier matin, rue Grange-aux-Belles, et ont décidé d'envoyer une délégation chez Citroën.

Elle accomplira sa mission aujourd'hui.

Les ouvriers en lutte se retrouveront demain matin à la Grange-aux-Belles pour entendre le compte rendu de leur délégation.

M. Citroën fait annoncer, par la presse, qui est payée pour cela, que les rentrées sont satisfaisantes. C'est qu'il se contente de peu. Et il sait mieux que quiconque que ce n'est pas avec ce personnel médiocre et insignifiant qu'il aura du rendement... et qu'il détournera les courageux camarades qui sont décidés, plus que jamais, à obtenir satisfaction.

DANS LA CHAUSSURE

L'impression dominante de la journée est celle d'un enthousiasme plus grand encore que celui des jours précédents.

Dans le 13^e, les grévistes ont une tenue admirable ; ils ont manifesté unanimement leur volonté de poursuivre la lutte sans défaillance ; dans le 18^e, à Belleville et à la Bourse, partout le même entraînement.

Tout le monde, du reste, sent que le dénouement approche ; chaque jour nous enregistrons de nouveaux succès ; pierre par pierre, nous démolissons le mur patronal qui s'écroulera bientôt.

Les combattants se rendent enfin compte de leur force ; ils se rendent compte également de l'esclavage auquel ils ont été tenus jusqu'alors et leur mouvement si résolu montre à leurs exploitants qu'ils entendent être maintenant traités en êtres humains et non en bêtes de somme.

Du côté patronal, la lassitude s'accentue. L'intransigeance de Dressoir n'a pas eu le résultat qu'il escomptait : le nombre des grévistes est toujours le même. Si le mouvement est explicité par quelques-uns, il s'engagera à rester unis au sein du Syndicat de la Voiture-Aviation, et d'en faire respecter les principes.

L'ordre du jour suivant fut voté à l'unanimité :

« Les camarades ouvriers de la maison Causse envient un salut fraternel à la camarade Jeanne Morand et aux détenus politiques qui sont solidaires de sa protestation ; ils vont au mépris des responsables de cet acte inhumain ; font confiance au Comité de défense sociale pour l'action nécessaire à mener en vue des élections qui s'imposent, en faveur de tous les détenus politiques qui souffrent dans les geôles des gouvernements de tous les pays. »

Les verriers d'Albi

La situation est toujours grave. Le nouveau Comité d'usine a déclaré qu'il continuera sans défaillance l'attitude énergique du premier Comité dont les six membres se sont déclarés responsables de l'incident et sont emprisonnés depuis mardi.

Le Comité a fait savoir, que d'accord avec les ouvriers, et en toute connaissance de cause, après avoir bien pesé toutes les conséquences, il était prêt à renouveler le geste premier. Les ouvriers ayant donné satisfaction par un accord direct avec leur personnel.

Les ordres du jour votés manifestent la confiance dans la victoire qui est certaine et qui sera d'autant plus proche que la solidarité ouvrière sera plus large.

Ce matin, réunions à 9 heures pour la Maison Dressoir, à la Bourse du travail, Salle Garrigues, maisons Séphat et Bertrand.

Meeting central, à la Bourse du travail, à 15 heures.

CHEZ LES VIDANGEURS

Le personnel de la Maison Moritz, réuni hier matin, après avoir entendu plusieurs camarades, dénonce la manœuvre patronale et la complicité du service d'hygiène consistant à faire croire à des salaires de 50 francs par jour. Le personnel s'élève contre cette inexactitude et, comme preuve, tient les feuilles de paie à la disposition du préfet.

La continuation de la grève a été votée à l'unanimité.

DANS LE NETTOIEMENT

Le personnel du service de nettoyement, occupé dans les sociétés concessionnaires du balayage, de l'arrosoage et de l'enlèvement, s'est réuni hier.

La grève générale a été votée en principe si satisfaction n'est pas donnée rapidement. Les ouvriers réclament 6 francs par jour.

DANS LA SERRURERIE

Les camarades de la maison Dernier et Berson (ancienne maison Hamet) 243, rue Marcadet, ont quitté le travail avant-hier pour une augmentation de salaire refusée. Ils se sont réunis hier soir à l'Indépendance 48 rue Duhesme, pour le compte rendu de la délégation et la distribution de cartes de grève.

Les camarades travaillant dans les maisons Felibach à Louvres ; Desquesne, rue Piepus, 12^e ; Dubois et Lepetit, rues Saint-Amand et d'Alleray, et Dussaussoy, 64, rue du Dessous des Berges, 13^e, sont priés de se refuser à faire tout travail pour la maison Dernier et Berson (Hamet).

Le S.U.B.

DANS LE PAPIER-CARTON

La grève de l'enveloppe se poursuit avec un grand enthousiasme. Le moral des ouvrières et des ouvriers de l'enveloppe démontre excellent. Les patrons se trompent s'ils espèrent décourager les grévistes en n'acceptant pas de discuter avec le Syndicat. Le président du Syndicat patronal estime que la grève est partielle et qu'en conséquence le Syndicat du Papier-Carton n'a pas à s'en occuper. Nous demanderons aux grévistes ce qu'ils pensent de cette déclaration.

Le président du Syndicat patronal — qui a la totalité de son personnel en grève — connaît de dures vicissitudes : la discorde régne dans le clan patronal. Le patron d'une importante maison de la place vient de donner sa démission du syndicat patronal et il a accordé satisfaction à son personnel. (Papeteries de Paris.)

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Aujourd'hui alerte à Chaville

Le Comité fait appel aux travailleurs de la région de Chaville, Sèvres, Boulogne, Versailles, etc., pour qu'ils se rendent nombreux ce matin devant le domicile des camarades Thervais, des métaux, 10, Grande-Rue Chaville et Avignon, 58, Grande-Rue, Chaville.

Ces deux camarades doivent avoir leurs meubles vendus ce matin pour avoir refusé de payer l'impôt sur les salaires. Nous compsons sur la présence de nombreux camarades de la région pour empêcher cette iniquité.

Le Comité de résistance.

et lundi à Saint-Germain

Un nombre important de saisies ont été faites. Nous sommes avisés des menaces de vente des meubles de nos camarades Offereuchen, rue au Pain ; Cissay, 7, rue du Gast ; Bluteau, 1, rue Schnappert, pour le lundi 3 mars. Les travailleurs sont présents et empêcheront le fisc d'opérer.

L'Union Départementale.

Contre le fascisme !

« Les espoirs des mercenaires fascistes ne se réalisent point. »

« Si disposés que soient les gouvernements français à satisfaire aux moindres désirs de Mussolini, il leur sera difficile de cauchonner des spadassins. »

« Les projets sanguinaires du sieur Amerigo Dumini et de ces comparses doivent être déjoués sans retard. »

« Si, avec tolérance du pouvoir et de la police, des assassins en chemise noire frappaient un travailleur italien réfugié dans une ville de France, la classe ouvrière aurait à agir sans retard. »

« Quelques otages de marque placés en lieu sûr et la tranquillité des innocents seraient vite assurée. — EUGENE MOREL (« Le Peuple », 26 février). »

Dans le Chauffage

Aux Fumistes en Bâtiment, Monteurs en Chauffage, Plafonneurs-Calorifugeurs et Aides,

Les conseils de vos syndicats, écourés de la tourmente qu'a prise le mouvement syndical, avaient déposé à notre assemblée générale du 29 janvier la proposition d'autonomie suivante :

« Réunis en assemblée générale, les Syndicats des Fumistes en Bâtiment, Monteurs en Chauffage, Plafonneurs, Calorifugeurs et Aides, ont décidé de prendre leur autonomie en votant, à l'unanimité moins trois voix, la déclaration qui suit :

« En raison des événements tragiques du 11 janvier 1924, suscités par l'arrogance d'un parti politique voulant à toute force la subordination du syndicalisme, événements qui ont coûté la vie à deux camarades ;

« Considérant que la C. G. T. U., pour laquelle nous avons lutté avec toutes nos forces et tous nos moyens, ne répond plus à nos aspirations, tant par sa mauvaise gestion que par la subordination indéniable des permanents qui sont à sa tête, lesquels ont usurpé la confiance des syndiqués par des déclarations qu'ils n'ont jamais mises en application ;

« Disciplinés dans nos organismes centraux, nous avons fait confiance à la C. G. T. U. et à notre Union départementale, au plus loin des forces humaines. Mais devant le crime du 11 janvier, accompli sciemment par des fanatiques agissant par ordre d'individus ayant intérêt à la désagrégation complète du mouvement syndical ;

« Considérant qu'après ces événements toute propagande est impossible, décident de se tenir provisoirement à l'écart de tout organisme, ayant encore des attaches avec l'état-major de cette C. G. T. U. qui a trahi les intérêts de la classe ouvrière, au même titre que la C. G. T. Lafayette. »

Cette décision nous permettra de vivre sans subir le contact de tous les politiciens qui ne peuvent qu'être quisibles à notre idéal, qui reste le triomphe du syndicalisme.

Cette mesure aussi sage soit-elle, ne doit pas nous faire tomber dans l'erreur du corporatisme étroit, ce qui ferait dire à nos adversaires qu'il est nécessaire que le mouvement syndical dépende d'un parti qui croit tout connaître, sauf l'entêtement du syndicalisme à ne pas vouloir mourir.

Au contraire, la tâche est maintenant plus ardue que jamais, et nous avisons appeler à tous ceux qui ont à cœur de contribuer au redressement du mouvement syndical.

Comrades, pensez que maintenant votre syndicat est entièrement à vous, qu'il ne dépend que de vous qu'il revienne, ce qu'il était auparavant, tant par la valeur combative de ses adhérents, que par leur nombre, dont certains l'ont quitté en dépit de ne jamais le débarrasser de l'emprise politique que paralyse son action et annihile ses efforts.

Le cauchemar est fini, nous espérons que tous les corporatifs ayant à cœur leur émancipation, se feront un devoir de revenir prendre leur place à côté de nous.

Une assemblée générale extraordinaire, que nous tiendrons dans un délai relativement court, nous permettra de vous expliquer la besogne à accomplir, et les moyens que nous comptons employer pour faire aboutir nos revendications.

Sur tous vos chantiers, rallez les partisans du Syndicat autonome, et engagez-les à venir prendre leurs cartes au Siège, bureau 23, quatrième étage de la Bourse du Travail.

Les camarades n'étant pas à jour auront toute facilité de refaire une nouvelle adhésion.

La permanence fonctionne tous les jours, de 18 à 19 heures.

Tous au Syndicat, pour le triomphe de nos revendications par le Syndicalisme !

Le Secrétaire : Courtois.

Aux Travailleurs du Bâtiment et des Travaux publics

Le Syndicat étant le groupement de défense contre le patronat et le capital, a, de tout temps, rejeté hors de son sein les politiciens de tout acabit, ses buts visent à l'affranchissement des travailleurs par leur action propre; il forge aujourd'hui ses rouages d'administration comme il fournit les rouages de la Société nouvelle quand ses buts seront réalisés : la prise en main des instruments de production et d'échange.

En attendant, son évolution se poursuit, s'adaptant aux événements; c'est ainsi que les ouvriers du Bâtiment, groupés d'abord en syndicats de métiers, ont été amenés, devant le resserrement des organisations patronales à former à leur tour des syndicats d'industrie, groupant, sans distinction de corporations, tous les exploits de notre industrie, le patronat exploiteur ne faisant pas de différence entre un maçon, un charpentier, un serrurier, etc.

C'est ainsi que fut créé le Syndicat Unique du Bâtiment de la Seine, groupant actuellement treize anciens syndicats de métiers.

Ainsi était formée la forteresse qui, si chaque ouvrier était conscient de sa force et de ses droits, devrait tenir en laisse le patronat affameur.

Nous pouvions faire aboutir nos revendications !

C'était trop beau ! La bonne harmonie régnant, ne pouvait faire l'affaire des politiciens aux aiguilles et leur politique pénétrant par des rouages créés par eux, ils viennent jeter la division dans le Syndicat Unique; des hommes qui jouissaient de l'estime des travailleurs de leurs corporations : Teulade, Nicolas Georges, se firent les détracteurs et les destructeurs de cet organisme qu'ils avaient aidé à construire et qui est un levier puissant contre le patronat et l'instrument nécessaire à notre lutte revendicatrice.

Au service de la politique, ils n'hésitent pas, ceci malgré toutes les décisions des Congrès de l'I. S. R., de la C. G. T., de l'Union des Syndicats de la Seine, de la Fédération du Bâtiment, à tenter de tirer cette arme, à rétrograder, jouant avec la sentimentalité corporative. Froidement, leur point de vue n'ayant pas prévalu, ils décideront de quitter le S. U. B. et formeront l'un l'Union des Charpentiers, l'autre le Syndicat de la Maçonnerie-Pierre, syndicats de métiers qui, ils le savent, ne seront pas, conformément aux décisions de Congrès, reconnus par la Fédération.

Peut-être aussi veulent-ils former une autre Fédération ! Au moment où celle-ci est en pourparlers avec la Fédération de la rue Lafayette en vue de réaliser l'Unité, force indispensable contre un patronat fortement groupé et décidé à abolir les huit heures et à baisser nos salaires déjà bien insuffisants, ils n'hésitent pas et se séparent de nous.

Ils font la scission !

Les travailleurs de la Maçonnerie-Pierre et ceux de la Charpente en Bois ne les suivront pas; le S. U. B. leur rappelle que la vie de ces deux sections techniques, de ces deux corporations, continue au sein du S. U. B., où, pour défendre leurs intérêts menacés par le patronat, ils doivent sans délai prendre leur place, ils y trouvent alors la solidarité agissante de tous les corporants des autres sections fusionnées dans le S. U. B., seul groupement reconnu.

Les Sections continuent

Ils diront aux politiciens d'aller faire leur besogne ailleurs; trompée toujours par eux, la classe ouvrière n'a plus confiance en eux, elle les laissera à leur mauvaise besogne de diviseurs. Les travailleurs de ces deux corporations se rappelleront que ce n'est que fortement unis et non divisés qu'ils arriveront à appliquer la maxime du Syndicalisme : « Bien-être et Liberté ».

Tous dans leurs Sections techniques ! Avec le Syndicat unique ! Avec le Syndicat du Bâtiment !

Dans les Services Publics

Le Comité Intersyndical Unitaire des Services Publics informe les travailleurs des S. P., concédés, assimilés et A. P., que par suite de la délibération du Conseil municipal du 16 février, un arrêté préfectoral en date du 26 février homologue cette délibération, en apportant une modification à l'article 6 du règlement général, spécifiant que pour les années bissextiles c'est 366 jours qui seront payés.

Rappelons en passant que cette revendication n'était pas nouvelle et que, de nouveau posée par le Comité Intersyndical Unitaire, elle vient d'être heureusement solutionnée.

**

En raison de la décision tendant à payer la journée du 29 février, l'assemblée générale des électriennes, qui devait se tenir ce soir, est supprimée.

FAITES DES ABONNES au "Libertaire"

Découpez le placard ci-contre et faites-le remplir par un camarade

ABONNEMENTS

POUR LA FRANCE POUR L'EXTERIEUR

Un an.....	72 fr.	Un an.....	112 fr.
Six mois.....	36 fr.	Six mois.....	56 fr.
Trois mois.....	18 fr.	Trois mois.....	28 fr.

Chèque postal : Ferandel 586-65

De préférence utilisez notre Compte Chèque Postal Ferandel n° 586-65 Paris
Vos frais d'envoi de fonds ne s'élèveront qu'à 0 fr. 25 — aucun risque de perte.

Aux Jeunes Métallurgistes

Jeunes camarades, regardez autour de vous à l'heure présente. La situation qui nous est faite est intolérable. Nos salaires ne sont plus suffisants et, de ce fait, des grèves éclatent un peu partout. Dans les usines, les jeunes sont nombreux, et c'est surtout sur eux que pèse le joug du patronat.

Jeunes métallurgistes, vous devez réagir, il vous faut un groupement de jeunes indépendants des partis politiques, un groupe où les jeunes syndiqués, confédérés, unitaires, autonomes et même les non syndiqués se retrouvent pour s'éduquer, s'aimer et devenir plus forts devant les dirigeants et le patronat.

Jeunes métallurgistes, vous devez réagir, il vous faut un groupement de jeunes indépendants des partis politiques, un groupe où les jeunes syndiqués, confédérés, unitaires, autonomes et même les non syndiqués se retrouvent pour s'éduquer, s'aimer et devenir plus forts devant les dirigeants et le patronat.

Le Syndicat existe, c'est la jeunesse syndicaliste des métaux. Jeunes métallurgistes ne vous laissez pas manœuvrer par certains politiciens soi-disant unitaires qui veulent créer un autre groupement à côté du notre ; les jeunes ne doivent pas consentir la division.

Jeunes métallurgistes, tous à la Jeunesse Syndicaliste des Métaux.

R. ENGEL.

Au Comité International des Mineurs

LES RUSSES ONT DEMANDE LEUR ADMISSION

Le C. I. des Mineurs s'est réuni à Bruxelles. La Fédération russe de Mineurs a demandé son admission à la Fédération internationale des Mineurs, et sa participation au Comité exécutif. Elle a déclaré à 60.000 adhérents.

Frank Hodges, ancien secrétaire des travailleurs du sous-sol de Grande-Bretagne, et président du Comité international des mineurs, qui est aujourd'hui lord civil de l'Amirauté, a répondu que les Russes devraient accepter, au préalable, les statuts de la Fédération internationale, qui interdisent de faire partie en même temps d'une autre fédération.

Les Russes devraient en outre prendre l'engagement d'exécuter, en toute indépendance, les décisions des congrès et des comités, et de ne pas passer sous les fourches caudines de l'Internationale politique de Moscou.

Le mineur lord civil a cité comme exemple, à l'appui de sa thèse, la Fédération des Trade-Unions de Grande-Bretagne qui sera, d'après lui, indépendante du parti travailliste parlementaire.

Le Comité a approuvé cette réponse.

N'est-ce pas pitoyant de voir les mineurs anglais représentés par un sous-ministre ? Et cette fédération russe, adhérente à l'I. S. R. qui va s'offrir à Amsterdam, par le canal de la Fédération internationale des mineurs !

Fauvres mineurs d'Angleterre, de Russie et d'ailleurs !

Les délégués ont ensuite expliqué que l'accord qui existe entre les patrons et les ouvriers des mines, en Grande-Bretagne, expire le 17 avril prochain. Grâce à cet accord, les mineurs ont gardé intacte la journée de sept heures de travail effectif. Les salaires représentent une augmentation moyenne de 40,20 % sur ceux de 1914. Mais dans certains districts, cette augmentation n'a été que de 20,00 %, alors que le coût de la vie a monté de 77,00 %.

Le 21 mars, les travailleurs défendront, à la Chambre des Communes, une loi sur les salaires minimum des mineurs. Si celle-ci n'est pas votée ou qu'une autre solution ne soit pas trouvée, il se peut que la grève éclate.

A la même époque, la convention des mineurs américains prend fin, et là aussi on redoute la cessation du travail.

Les membres belges et français du comité se sont surtout préoccupés de l'afflux des ouvriers étrangers dans les mines. En effet, du mois de janvier 1922 au 30 juin 1923, 300.000 Polonais sont venus en France, et non moins de 78,00 % d'entre eux sont employés dans les mines.

Puis la résolution suivante sur les huit heures est votée.

Le Comité international des mineurs déclare, de façon catégorique, que la prolongation de la journée de travail, dans un pays quelconque, n'est pas le moyen, indiqué de restaurer l'équilibre économique détruit par la guerre, et fait appel aux organisations de mineurs de tous les pays pour s'opposer, par tous les moyens utilisables, à la prolongation des heures de travail actuelles des travailleurs des mines.

Un amendement à cette résolution est également accepté. Il invite les centrales syndicales de tous les pays à faire respecter la convention internationale de Washington, afin d'assurer un maximum légal de huit heures, et d'agir surtout dans les cas où les ouvriers font plus de huit heures.

CONSEILS SYNDICAUX. — Il est rappelé aux membres du Conseil que les Conseils syndicaux du Bâtiment de la Seine se réunissent aujourd'hui, à 20 h. 30, Bourse du Travail, pour mandater le délégué régional au Comité fédéral extraordinaire.

CHARPENTIERS EN FER. — Réunion extraordinaire du Conseil des délégués de chantiers, ce soir, à 18 heures, 8, avenue Mathurin-Moreau.

U.D. de Seine-et-Oise. — Les membres des syndicats dépendants des unions locales de Juvisy, Rueil, Sèvres, Versailles, Saint-Germain, Poissy, Achères, Villeneuve-Saint-Georges, Argenteuil, sont avisés, en conformité des décisions prises à la réunion des secrétaires des unions ci-dessus désignées, qu'ils recevront les indications à suivre afin d'être présents le dimanche 2 mars, à 9 heures du matin, au lieu qui leur sera indiqué.

La présence de tous est indispensable. Au cas absence ne pourrait être excusable.

Minorité syndicale de Romans. — Enfin, les syndicalistes romans se réveillent et il est heureux de constater l'empressement de tous les copains pour faire triompher le syndicalisme. Aussi, la Minorité de Romans est fermement décidée à ne pas se laisser faire, et nous aurons la satisfaction de voir les quelques camarades qui ont délaissé l'organisation venir nous seconder dans la tâche que nous nous sommes tracée : rendre de nouveau le syndicat fort et puissant, en lui faisant reprendre la bonne

œuvre.

La présence de tous est indispensable. Au cas absence ne pourrait être excusable.

Minorité syndicale de Romans. — Enfin, les syndicalistes romans se réveillent et il